



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° 119 / SEMBPE/DGD du 05 JUIL 2019

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf : Courrier TLC SA. CI du 17/06/2019

Conformément à la correspondance de la société Transportation & Logistic Consulting SA. Côte d'Ivoire (TLC SA. CI) visée en référence j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que **Monsieur ASSEU Agbo Jean-Léopold**, Transit Manager et Déclarant en Douane, a reçu mandat pour représenter ladite société auprès de l'Administration des Douanes.

Par conséquent, il a procuration pour signer tout document douanier et répondre aux convocations, au nom et pour le compte de cette société.

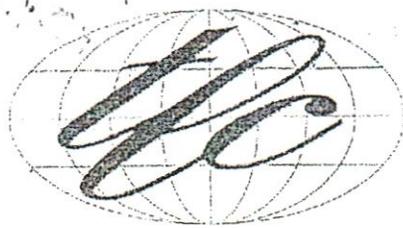
J'invite tous les services à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : copie procuration

LE DIRECTEUR GENERAL



Le Directeur
Général
Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National



TLC sa Côte d'Ivoire

Transportation & Logistic Consulting

Km4, Boulevard de Marseille - Treichville Zone 3

06 BP 139 Abidjan 06 - République de Côte d'Ivoire

Tel +225 21 00 56 86 - Mobile +225 54 15 20 20

E-mail management.ci@tlc-com.ch - Internet www.tlc-com.ch

RCCM CI-ABJ-2017-B-9033

Code contribuable: 1717007U

PROCURATION

Nous soussignés, TLC SA Côte d'Ivoire, 06 BP 139 Abidjan 06, donnons procuration à :

Monsieur ASSEU Agbo Jean-Léopold, Transit Manager et Déclarant en douane du Service Transit Maritime et Aérien

Pour représenter la société dans les Bureaux et administrations des douanes, et, signer en son nom toutes les déclarations douanes, soumissions d'entrepôts, acquis à caution et autres pour garantie de droits, transferts et cessions de marchandises, reconnaissances de consignations, quittance d'escompte et de remboursement de droits indûment perçus, liquidation de primes, procès-verbaux de saisies, transactions provisoires et définitive par suites de contraventions au lois et règlements, et enfin, tout autre acte quelconques, approuvant tous les engagements souscrits, soit à titre de principal obligé, soit à titre de caution, et répondant au nom de la société de tout ce qui pourrait en résulter.

En foi de quoi, cette procuration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le 17 Juin 2017

Country Manager TLC SA CI

TLC SA COTE D'IVOIRE
Transportation & Logistic Consulting
Km4, Boulevard de Marseille
Treichville Zone 3
06 BP 139 ABIDJAN 06
Tél.: 21 00 56 86
RCCM : CI-ABJ-2017-B-9033
NCC : 1717007U
République de Côte d'Ivoire